

Statistiques communautaires: programme 2003-2007

2001/0281(COD) - 25/04/2002 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Astrid LULLING (PPE-DE, L), le Parlement européen invite la Commission européenne à garantir l'existence de statistiques comparables de qualité élevée. Par ailleurs, dans certains domaines relevant de différentes politiques communautaires, les données devraient être ventilées en fonction du sexe. Le Parlement demande encore que l'enveloppe financière pour la mise en oeuvre du programme soit fixée à 222,377 millions d'euros pendant la période 2003-2006 (la Commission européenne propose une enveloppe de 192,5 mios EUR pour la période 2003-2007).